



PHOTO

24 JUIN 2021 | FEU #400 - LANDRIENNE
©Valérie Martin, pompière forestière

RAPPORT ANNUEL

2021



[ENSEMBLE, PLUS FORT]



 **PHOTO**

12 JUIN 2021 | FEU# 326 - PASSES DANGEREUSES
©Sylvain Page, aréopointeur



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président Daniel Cantin	4	Direction du Centre provincial de lutte Luc Dugas, ing.f.	16
Administrateurs	6	Direction régionale de l'Est François Dubé, ing.f.	22
Organigramme	7	Direction régionale du Centre Sylvain Tremblay, ing.f.	24
Portrait de la saison	8	Direction régionale de l'Ouest Michel Chabot	26
Statistiques des incendies	9	Direction des ressources humaines Dominic Pagé	28
Rapport de l'équipe de direction	11	Direction des technologies de l'information et de la performance Olivier Lundqvist, M. Sc.	30
Mot du directeur général Eric Rousseau, ing.f., MBA	12	Direction des services administratifs Chantal Savoie, CPA, CGA, M. Sc.	34
Direction générale adjointe Julie Coupal, CRHA, M.B.A.	14	États financiers par Lemieux-Nolet	39



 **DANIEL CANTIN**
Président du conseil d'administration

MOT DU PRÉSIDENT

UNE NOUVELLE VISION POUR LA SOPFEU

L'année 2021 a apporté son lot de défis aux équipes de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). Non seulement l'organisation a dû opérer en situation de pandémie pour une deuxième année consécutive, mais elle a aussi été très occupée par un printemps comportant un grand nombre d'incendies, suivi d'un été au cours duquel elle s'est mobilisée comme jamais auparavant afin d'aller prêter main-forte hors Québec. Encore une fois, la SOPFEU s'est démarquée par son leadership, son professionnalisme et par son travail soutenu.

Plan stratégique 2021-2024

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration a adopté un nouveau plan stratégique pour la SOPFEU. Ce document est le fruit d'un travail d'équipe entre les membres du conseil d'administration, ceux du comité de direction et l'ensemble des cadres supérieurs de l'organisation. Il jette les bases de la culture organisationnelle de la Société, en présentant une vision claire et mobilisatrice de ce que la SOPFEU doit devenir d'ici les dix prochaines années. Ce plan met également de l'avant une mission et des valeurs renouvelées, qui correspondent davantage à ce qu'est devenue l'organisation au fil du temps.

Ce plan est audacieux. Il vise à faire de la SOPFEU une leader reconnue en matière de gestion des feux de végétation et l'une des partenaires des collectivités du Québec parmi les plus fiables et performantes, notamment en matière de sécurité civile. Il s'agit d'une évolution importante, qui correspond aux attentes de la population et du gouvernement envers la SOPFEU.

Révision des Règles d'éthique et de déontologie

Au cours des derniers mois, les membres du conseil d'administration ont également adopté une nouvelle version des Règles d'éthique et de déontologie. Bien que cette révision soit sommaire, elle permettra à l'organisation de maintenir de hauts standards en matière de gouvernance et d'intégrité de ses dirigeants.

Remerciements

J'aimerais remercier les administrateurs qui siègent au conseil d'administration pour leur engagement indéfectible. De façon plus particulière, j'aimerais souligner la contribution de M^{me} Maryse Bélanger et de M. Pierre Cormier, qui ont quitté leurs fonctions après plusieurs années à titre d'administrateur. C'est d'ailleurs avec fierté et enthousiasme que j'ai accepté de succéder à M. Cormier à titre de président du conseil d'administration. La SOPFEU est une grande organisation dont le Québec peut être fier. Elle est constituée d'une équipe experte et engagée, reconnue même au-delà des frontières du Québec pour son leadership en matière de prévention et de suppression des feux de végétation. Je souhaite donc exprimer ma gratitude à l'endroit du directeur général, M. Eric Rousseau, de l'équipe de direction et de l'ensemble du personnel de la SOPFEU pour leur dévouement et leur professionnalisme.

En terminant, je tiens également à souligner l'apport du gouvernement du Québec, ainsi que des membres de l'industrie forestière et des grands propriétaires privés, qui appuient la SOPFEU dans l'atteinte de sa mission.

VISION

Forte de son équipe **EXPERTE**,
ENGAGÉE et **AUTONOME**,
la SOPFEU est une **LEADER** reconnue
en matière de gestion
des **FEUX DE VÉGÉTATION** et une
PARTENAIRE clé des collectivités.



Officiers siégeant au conseil d'administration sans droit de vote

Eric ROUSSEAU, directeur général
Chantal SAVOIE, trésorière, directrice des services administratifs
Stéphane CARON, secrétaire, coordonnateur à la prévention et aux communications

CLIP – Comité de liaison et d'information des partenaires

CLIP de l'Est

Nicolas FORTIN, Produits forestiers Résolu
Jean L'HEUREUX, Rexforêt Bas-St-Laurent / Gaspésie
Mathieu CYR, MFFP
François DUBÉ, SOPFEU

CLIP du Centre

Charles-André PRÉFONTAINE, Produits forestiers Résolu
Benoit BOILY, Rexforêt Saguenay Lac St-Jean / Côte-Nord
Claude BÉLANGER, MFFP
Sylvain TREMBLAY, SOPFEU

CLIP de l'Ouest

François RACINE, Foresterie Louisiana-Pacific Canada Ltée
Martin GINGRAS, MFFP
Bruno THIBAUT, Rexforêt Laurentides / Lanaudière / Outaouais
Michel CHABOT, SOPFEU
Patrick GARNEAU, Produits forestiers Résolu
Marco TRUDEL, MFFP
Alexandre PAQUET, Rexforêt

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

DIRECTIONS DES OPÉRATIONS

DIRECTIONS DE SERVICES

Direction de la région de l'Est

Service du Centre régional de lutte
Service des opérations
Services des infrastructures

Direction de la région du Centre

Service du Centre régional de lutte
Service des opérations
Services des télécommunications

Direction de la prévention et support aux communautés

Service de la prévention et des communications
Service de l'atténuation des risques
Services des relations avec les partenaires

Direction des technologies de l'information et de la performance

Service de la météorologie
Service informatique
Services de la science et de la performance

Direction de la région de l'Ouest

Service du Centre régional de lutte
Service des opérations
Services des équipements et de la logistique

Direction du Centre provincial de lutte

Service du centre provincial de lutte
Service des opérations aériennes
Services de gestion de la zone nordique et de l'aéropontage
Service de la gestion des feux majeurs

Direction des ressources humaines

Service des ressources humaines
Service de la santé et de la sécurité
Service de la formation

Direction des services administratifs

Service de la comptabilité et des finances
Service de l'analyse et des projets spéciaux

2021



600

INCENDIES DE FORÊT

6 995,9 ha

Au cours de la saison 2021, 600 feux de végétation ont été combattus dans la zone de protection intensive. Ces feux ont affecté 6 995,9 ha de forêt. Quoique le nombre d'incendies soit largement au-dessus de la moyenne des dix dernières années (443 feux), les superficies brûlées ont été bien en deçà de la moyenne qui se situe à 18 390 ha.



Un printemps fort occupé

Le Québec a connu un printemps hâtif, chaud et sec. En avril, trois fois plus de feux qu'à l'habitude se sont déclarés. Par la suite, bien que le mois de mai ait été dans la moyenne, le mois de juin a, quant à lui, été particulièrement chargé avec 151 feux et 6 431,8 ha brûlés, ce qui représente plus de 90 % des superficies brûlées au cours de l'ensemble de la saison.

Durant ce mois de juin fort occupé, quelques brasiers d'importance ont retenu l'attention, notamment au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où le feu 326 (3 397,9 ha) et le feu 329 (1 611,9 ha) ont nécessité au plus fort du combat, l'intervention de quelque 280 personnes. En Abitibi, près de la municipalité de Landrienne, le feu 400 (437,8 ha) a monopolisé jusqu'à 100 pompiers forestiers au plus fort de son activité. Sur la Côte-Nord, le feu 325 (160,7 ha) et le feu 307 (490,0 ha) ont également retenu l'attention.

Pour faire face à la demande générée par les nombreux incendies survenus au printemps, la SOPFEU, en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), a dû faire appel à des collègues du Canada. Sur une période d'environ deux semaines, 200 pompiers forestiers en provenance de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick sont venus prêter main-forte aux équipes du Québec. Aux ressources humaines se sont ajoutés quatre avions citernes et un avion d'aéropointage venus des Territoires du Nord-Ouest ainsi que deux avions-citernes et un avion d'aéropointage prêtés par l'Alberta.



25

INCENDIES DE FORÊT

42 752,5 ha

En zone nordique, où la SOPFEU ne combat que les feux menaçant les communautés ou les infrastructures stratégiques, 25 feux ont brûlé 42 752,5 ha.



L'été et l'automne se sont avérés beaucoup plus calmes. Cela a permis à la SOPFEU de prêter main-forte aux collègues des autres provinces aux prises avec une saison de feux particulièrement sévère. En plus du déploiement d'une équipe de gestion de feux majeurs, 12 sections de Type 3, composées de pompiers forestiers et de combattants auxiliaires, ont été prêtées à la Colombie-Britannique. De plus, deux sections de pompiers forestiers ont été déployées pour une première fois dans l'État de Washington. Au total, 7 761 jours / personnes ont été réalisés hors Québec, ce qui constitue un record pour la SOPFEU. Les avions-citernes du Québec et leurs équipages ont également effectué 229 jours de travail dans les autres provinces du Canada.

ZONE DE PROTECTION INTENSIVE

	FOUDRE	CHEMIN DE FER	OPÉRATIONS FORESTIÈRES	OPÉRATIONS INDUSTRIELLES	INCENDIAIRES	RÉSIDENTS	RÉCRÉATION	DIVERS	TOTAL
MARS				1					1
				0,0					0,0
AVRIL		1		7	2	71	30	1	112
		0,2		4,5	0,2	25,2	26,1	0,7	56,9
MAI	5	2	6	15	4	82	41		155
	2,1	1,1	0,6	3,0	0,4	35,3	14,6		57,1
JUIN	50	1	13	12	2	29	45		152
	5 584,9	437,8	161,9	228,6	0,4	5,6	88,0		6 507,2
JUILLET	12		1	3		7	8		31
	10,1		5,2	0,0		0,4	17,1		32,8
AOÛT	15		7	2	9	9	49		91
	19,0		0,0	0,0	1,3	1,2	306,6		328,1
SEPTEMBRE	3				2	5	29		39
	0,8				0,0	0,1	2,3		3,2
OCTOBRE	1			1		4	6		12
	0,7			5,0		0,9	1,9		8,5
NOVEMBRE				1		2	4		7
				0,0		0,1	2,0		2,1
TOTAL	86	4	27	42	19	209	212	1	600
	388,0	439,1	167,7	241,1	2,3	68,8	458,6	0,7	6 995,9

ZONE NORDIQUE

MAI	2						2		4
	49,6						0,4		50,0
JUIN	13								13
	5 797,8								5 797,8
JUILLET	6			1					7
	36 788,5			0,0					36 788,5
AOÛT	1								1
	116,2								116,2
TOTAL	22	0	0	1	0	0	2	0	25
	42 752,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	42 752,5

LÉGENDE	
■	Nombre
■	Superficie (ha)



PHOTO

23 JUILLET 2021 | POMPIERS FORESTIERS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE
©Serge-Paul Jean, agent de protection



RAPPORT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Mot du directeur général Eric Rousseau, ing.f., MBA	12		
Direction générale adjointe Julie Coupal, CRHA, M.B.A.....	14		
Direction du Centre provincial de lutte Luc Dugas, ing.f.	16	Direction des ressources humaines Dominic Pagé	28
Direction de la région de l'Est François Dubé, ing.f.	22	Direction des technologies de l'information et de la performance Olivier Lundqvist, M. Sc.	30
Direction de la région du Centre Sylvain Tremblay, ing.f.	24	Direction des services administratifs Chantal Savoie, CPA, CGA, M. Sc.	33
Direction de la région de l'Ouest Michel Chabot, ing.f.	26		



 **ÉRIC ROUSSEAU, ING.F., MBA**
Directeur général

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

FAIRE DE LA SOPFEU UNE PARTENAIRE CLÉ DES COLLECTIVITÉS

Au fil des ans, les attentes de la population et du gouvernement envers la SOPFEU ont évolué. Évidemment, une large part de la mission de la SOPFEU consistera toujours à protéger la forêt contre les incendies et à assurer la pérennité du milieu forestier. Cependant, la SOPFEU doit s'investir davantage pour supporter les communautés face aux risques entourant les feux de forêt. Elle doit devenir une partenaire clé des collectivités, notamment en matière de gestion des feux de végétation, de sécurité civile et d'atténuation des risques liés au passage du feu.

Pour y arriver, le nouveau plan stratégique de la SOPFEU prévoit une série de mesures qui seront déployées d'ici 2024. Déjà, plusieurs équipes de travail ont été constituées afin de mettre en place les plans d'action permettant d'atteindre l'ensemble des objectifs, ainsi que les cibles du plan stratégique.

Augmenter l'agilité organisationnelle

L'une des premières réalisations découlant du plan stratégique a été la mise en place des nouvelles directions régionales. Il s'agit de la base sur laquelle reposeront les moyens d'action visant à donner plus de souplesse et de robustesse à l'organisation, tout en augmentant l'agilité organisationnelle. L'objectif est de renforcer les structures régionales, notamment par le regroupement des forces de la région de l'Ouest.

Se positionner comme leader

Au cours de la saison 2021, la SOPFEU a eu l'occasion de démontrer son leadership, son expertise et sa compétence, tant sur le territoire québécois qu'à l'extérieur.

La saison a d'ailleurs été marquée par un grand nombre de feux au cours du printemps et, par la suite, par un effort sans précédent de la SOPFEU visant à soutenir les collègues des autres provinces canadiennes et des États-Unis aux prises avec une saison de feux de forêt particulièrement intense. Les équipes de la SOPFEU ont été créatives en proposant un nouveau modèle de déploiement de ressources mettant à profit les combattants auxiliaires. Ce faisant, l'organisation a fait preuve de leadership en exportant hors Québec son modèle d'intervention, tout en multipliant de façon importante sa capacité de prêter des ressources, afin d'aider nos collègues dans le combat des feux de forêt.

Consolider l'équipe

Au cours de l'année 2021, la Direction a également lancé le programme Priorité Alpha. Il s'agit d'un important programme de développement du leadership, notamment en matière de santé et sécurité, s'adressant à l'ensemble du personnel. Ce programme vient soutenir l'un des axes de développement du plan stratégique, soit la consolidation de l'équipe. Il s'agit de l'une des conditions gagnantes permettant la réalisation de cet ambitieux plan.

Remerciements

En terminant, je tiens à remercier notre principal partenaire, la Direction de la protection des forêts du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), pour sa collaboration indéfectible à l'atteinte de la mission de la SOPFEU. Je souhaite également remercier les membres du conseil d'administration, le président sortant M. Pierre Cormier, le président actuel M. Daniel Cantin, les membres de l'équipe de direction et surtout, l'ensemble du personnel de la SOPFEU. Avec cette deuxième saison en temps de pandémie, la grande contribution de chacun à tous les niveaux, fut essentielle au succès de notre organisation.

MISSION

Protéger la **FORÊT**,
les **COMMUNAUTÉS**
et les **INFRASTRUCTURES**
STRATÉGIQUES
contre les incendies
de végétation,
tout en assurant
la **PÉRENNITÉ**
du milieu forestier.



 **JULIE COUPAL, CRHA, M.B.A.**
Directrice générale adjointe

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

La direction générale adjointe assume différentes fonctions et responsabilités qui lui sont confiées par le directeur général, notamment en matière de suivi du comité des opérations et de déploiement du plan stratégique. La DGA assume également la responsabilité des dossiers de la prévention, des communications et du support aux communautés d’ici la mise en place d’une nouvelle direction porteuse de ces dossiers.

Plan de continuité des opérations en temps de pandémie

Le plan de continuité des opérations implanté en 2020 a été mis à jour en 2021 afin d’intégrer en temps utile chacune des nouvelles directives émises par la Santé publique ainsi que diverses autres agences, notamment Transports Canada. Tous ces efforts ont été faits afin de protéger la santé de tous les travailleurs et partenaires et de maintenir la capacité opérationnelle de la SOPFEU, et ce, en réduisant le plus possible les risques de contamination des équipes. Les efforts soutenus de tous, tant au niveau des pompiers que des équipes de soutien et d’encadrement, ont permis de maintenir des équipes complètes et en santé durant toute la saison de protection.

Prévention

La SOPFEU a poursuivi la mise en œuvre de son plan de prévention 2020-2023. Cette année, plus de 20 000 cahiers d’activités éducatives et de dessins à colorier pour les enfants de 3 à 7 ans ont été distribués principalement dans les services de garde à l’enfance. Trois affichettes de prévention (cigarette, VTT et feux de camp) s’ajoutent également au coffre à outils de la prévention. De plus, comme chaque année, l’équipe de la prévention et des communications a diffusé des centaines de messages de prévention par différents moyens de communication (réseaux sociaux, infolettres, entrevues, dépliants, vidéos, etc.).

f | **80 063**  | **4 612**  | **4 979**
ABONNÉS FACEBOOK ABONNÉS INSTAGRAM ABONNÉS TWITTER

Relations publiques

La SOPFEU a intensifié ses efforts de communication et d'information destinées au grand public, notamment via ses médias sociaux et plus particulièrement sa page Facebook, qui compte maintenant plus de 80 000 abonnés. Un total de 52 communiqués de presse ont été diffusés au cours de l'année, sans compter près d'une vingtaine d'états de situation concernant des feux d'importance, de nombreux avis de suspension de permis de brûlage et d'états de situation aux membres. Notons également que la SOPFEU a revu l'identification de l'ensemble de sa flotte de véhicules en y apposant une reproduction de son blason.

 | **20**
ÉTATS DE SITUATION
FEUX D'IMPORTANCE

 | **52**
COMMUNIQUÉS
DE PRESSE DIFFUSÉS

 | **38 413**
UTILISATEURS DE L'APPLICATIONS MOBILE
ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET 31 OCTOBRE 2021

Combattants auxiliaires

En 2021, 609 travailleurs provenant de 28 fournisseurs ont été recrutés et formés pour agir à titre de combattants auxiliaires. La rareté de main-d'œuvre généralisée a encore cette année mis en évidence la nécessité de moderniser le programme de recrutement et de rétention des combattants auxiliaires. De nombreuses rencontres avec différents partenaires d'affaires ont permis d'élaborer un nouveau programme qui sera finalisé en 2022 et mis en place lors de la saison 2023.

 | **609**
COMBATTANTS AUXILIAIRES

 | **28**
FOURNISSEURS
DE MAIN D'ŒUVRE

Partenariats

L'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) a officiellement approuvé la nouvelle division « Pompiers forestiers » au sein de l'organisation lors de son assemblée générale tenue en octobre 2021, ce qui constitue une étape de plus dans la volonté de la SOPFEU d'améliorer ses partenariats avec les intervenants en sécurité incendie et civile.

La collaboration s'est aussi poursuivie avec le Service canadien des forêts par la participation à quelques projets de recherche et la tenue de deux rencontres de transferts de connaissances.

VALEUR



BIENVEILLANCE

Le respect,
la civilité
et l'inclusion guident
nos décisions
et nos comportements
envers nos employés,
nos collègues,
nos partenaires
et les collectivités.



LUC DUGAS, ING.F.
Directeur du centre provincial de lutte

DIRECTION DU CENTRE PROVINCIAL DE LUTTE

Prêts et emprunts de ressources

Au cours de la saison 2021, la SOPFEU a contribué grandement à l'effort canadien pour subvenir aux besoins de différentes provinces aux prises avec de nombreux incendies de forêt. En plus du déploiement d'une équipe de gestion de feux majeurs, douze sections de Type 3 composées de pompiers forestiers et de combattants auxiliaires ont été exportées en Colombie-Britannique. Il s'agit d'un record pour la Société. De plus, deux sections de pompiers forestiers ont été déployées pour une première fois dans l'État de Washington. Par ailleurs, les avions-citernes ont été déployés pour un total de 229 jours dans les autres provinces.

	POMPIER	RESSOURCE UNITAIRE	AVION-CITERNE	AVION D'AÉRO-POINTAGE	MATÉRIEL DE COMBAT TERRESTRE	NB DE JOURS/ PERSONNES
ALBERTA		2				34
COMLOMBIE-BRITANNIQUE	300	34				5 731
MANITOBA	60	9	6	1	1 395	1 223
NOUVEAU-BRUNSWICK			2			
ONTARIO		5	7		3 999	71
WASHINGTON, ÉTATS-UNIS	37	2				702
TOTAL	397	57	15	1	5 394	7 761

	POMPIER	RESSOURCE UNITAIRE	AVION-CITERNE	AVION D'AÉRO-POINTAGE	MATÉRIEL DE COMBAT TERRESTRE	NB DE JOURS/ PERSONNES
ALBERTA			2	1	1 500	
COLOMBIE-BRITANNIQUE	180	4			200	2 438
NOUVEAU-BRUNSWICK	21	1				200
PARC CANADA		1				7
SASKATCHEWAN					2 500	
TERRITOIRE DU NORD-OUEST			4	1		
TOTAL	201	6	6	2		2 658

PRÊTS

EMPRUNTS

Aéronefs de lutte

Cette saison, un total de seize hélicoptères ont été mis sous contrat. En plus des douze contrats habituels, quatre contrats se sont ajoutés pour une deuxième année consécutive afin de répondre à une potentielle perte de service liée à la pandémie de la COVID-19. En plus d'avoir garanti la disponibilité des appareils malgré le contexte difficile, ces quatre contrats supplémentaires ont permis d'éviter de nombreux nolisements à court terme.

Notons que deux contrats d'hélicoptères intermédiaires ont été remplacés par des contrats de moyens-porteurs. La SOPFEU a donc sous contrat trois appareils moyens-porteurs pour des périodes de trois ans. L'un de ceux-ci est équipé d'un réservoir d'eau ventral augmentant l'efficacité de ses opérations d'arrosage.

Au plus fort de la charge de travail à la mi-juin, 44 hélicoptères travaillaient simultanément aux opérations de combat. La SOPFEU a donc dû procéder à 85 nolisements d'hélicoptères à court terme pour l'ensemble de la saison.

Finalement, pour compenser l'absence d'un avion-citerne retiré des opérations pour une deuxième année consécutive en raison de travaux liées à la révision de l'avionique des CL-415, la SOPFEU a mis sous contrat pour la saison 2021 un CL-215 avec équipage auprès d'un fournisseur externe. Cet appareil a été positionné à la base d'opérations de Roberval du 15 mai au 20 août.

	HEURES DE VOL CONTRAT	HEURES DE VOL RENFORT	HEURES DE VOL AU TOTAL
HÉLICOPTÈRE	2 129,40	1 438,20	3 567,60
AVION-CITERNE	2 303,30	371,20	2 674,50
BIMOTEUR	1 822,00	36,40	1 858,40
TOTAL	6 254,70	1 845,80	8 100,50

Nombre d'heures de vol pour la saison 2021 par catégorie d'aéronef et type de contrat.

Cette année encore, deux avions-citernes de type CL-415 ont également été mis à la disposition du comté de Los Angeles en Californie dans le cadre d'une entente contractuelle. Ils ont quitté le Québec le 28 août 2021 et sont revenus le 17 décembre 2021 pour une mobilisation totale de 112 jours.



PHOTO
8 JUIN 2021 | DÉPART VERS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
©SOPFEU



PHOTO
 10 JUIN 2021 | FEU #306 - RIVIÈRE POULIN
 ©Joëlle Brault, technicienne en géomatique

DIRECTION DU CENTRE PROVINCIAL DE LUTTE (suite)

Opérations aériennes

Outre la mise sous contrat de treize hélicoptères (en plus des trois qui en étaient à leur dernière année d'une entente de trois ans), seul le contrat d'un CL-215 a été attribué. C'est donc dire que l'ensemble des ententes pour la fourniture d'avions, que ce soit pour le transport et l'aéropointage ou pour la détection, se sont poursuivies comme prévu dans chacune de ces ententes.

À la fin de la saison, l'organisation pouvait compter sur dix aéropointeurs, certifiés. Un poste a été laissé vacant à la suite de la réaffectation d'un onzième aéropointeur. Deux autres employés de la SOPFEU, occupant d'autres postes, possèdent la certification et peuvent, en cas de besoin, soutenir l'équipe.



Détection

Au Québec, trois modes distincts assurent la détection : le public, les aéronefs et les satellites. Pour la saison 2021, la SOPFEU a retenu les services d'un fournisseur externe pour la détection et le suivi des feux de forêt par satellite. Tous les points chauds détectés par cette méthode sont analysés selon des critères fixes et traités au même titre qu'un feu qui serait rapporté par téléphone ou par un aéronef. Comme le démontrent les données inscrites au tableau suivant, la SOPFEU a enregistré un total de 1442 alertes ayant mené à la découverte de 625 feux sur l'ensemble du territoire. Notons que plusieurs alertes peuvent être associées à un même feu.

	NOMBRE D'ALERTES	ALERTES ASSOCIÉES À UN FEU	FAUSSES ALERTES
Public	865	610	246
Personnel de la sopfeu	28	16	12
Aéronef SOPFEU	354	77	2 774
Autre aéronef	67	50	17
Satellite	137	16	121
TOTAL	1 442	769	673

Mesures préventives

Tout au long de la saison, les centres régionaux de lutte ont assuré un suivi rigoureux de la situation. Ils ont suspendu la délivrance de permis de brûlage industriel pour différents secteurs au cours de neuf périodes, pour un total de 90 jours. Le Service de la prévention et des communications a lancé quatre appels à la prudence et transmis deux états de situation aux membres au cours de la saison.

Par ailleurs, de concert avec le MFFP, deux périodes d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert ou à proximité ont été décrétées par le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, totalisant quinze jours, et une période de restrictions lors de travaux en forêt a été recommandée par la SOPFEU à ses membres pour une durée de onze jours. Aucune interdiction de circuler ou d'accéder à la forêt n'a été émise au cours de la saison.

PORTRAIT GLOBAL DES MESURES PRÉVENTIVES DE LA SAISON 2021

	MESURES	NOMBRE DE PÉRIODE	PÉRIODES	JOURS	
	APPEL À LA PRUDENCE (GRAND PUBLIC)	4	7 avril 31 mai 16 juin 2 juillet		
	ÉTAT DE SITUATION (MEMBRES)	2	31 mai 14 juin		
1	SUSPENSION DE PERMIS DE BRÛLAGE	9	7 au 21 avril 2 au 5 mai 13 au 23 mai 30 mai au 19 juin 24 au 26 juin	3 au 9 juillet 12 au 15 juillet 23 au 27 juillet 16 août au 2 septembre	90 jours
2	INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT	2	9 au 19 juin 3 au 6 juillet	15 jours	
	MESURES PRÉVENTIVES LORS DE TRAVAUX EN FORÊT	1	9 au 19 juin	11 jours	
3	INTERDICTION DE CIRCULER OU D'ACCÉDER À LA FORÊT	0		0	

VALEUR



AUDACE

Nous accomplissons notre mission avec courage et leadership. Nous présentons une attitude positive face au changement et démontrons de l'agilité pour saisir les opportunités qui s'offrent à nous. Nous faisons preuve de créativité et d'innovation afin de toujours demeurer une organisation performante.

DIRECTION DU CENTRE PROVINCIAL DE LUTTE (suite)

Feux majeurs

La saison 2021 aura été active pour le personnel des équipes de gestion de feux majeurs. Dès le début de juin, les deux équipes de gestion ont été déployées, à deux jours d'intervalle, sur des complexes nécessitant leur support. La première équipe a été déployée sur le feu 306, dans le secteur du lac Poulin-de-Courval, au nord des Monts Valin, alors que la seconde équipe prenait en charge le commandement des feux 326 et 329, près de Chute-des-Passes, au nord du Lac-Saint-Jean.

À la mi-juillet, la SOPFEU a pu répondre positivement à une demande de la Colombie-Britannique par l'entremise du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC) en envoyant une équipe de gestion de feux majeurs composée de neuf personnes. Ces spécialistes ont soutenu la province dans la gestion de l'incendie K61884 pendant quatorze jours consécutifs en occupant différentes fonctions au niveau du commandement, des opérations, de la planification, de la logistique ainsi que des finances et de l'administration

Zone nordique

Vingt-cinq incendies de forêt ont été répertoriés sur le territoire de la zone nordique durant la saison 2021. Huit d'entre eux ont nécessité des opérations de combat pour la protection de communautés ou d'infrastructures essentielles à la sécurité publique. Un total de 93 jours de déploiement / vigie a été requis sur le territoire.

Des analyses de risques ont été effectuées et des rapports de recommandations déposés à certaines communautés. En collaboration avec le ministère de la Sécurité publique (MSP) et le MFFP, des communautés de la Basse-Côte-Nord sont d'ailleurs actuellement à mettre en place les moyens leur permettant d'effectuer les travaux recommandés pour augmenter leur niveau de protection face à l'aléa feu de forêt. Les formations de Premier intervenant et Intelli-feu (en lien direct avec les recommandations et analyses de risques) sont de plus en plus demandées.

PHOTO

10 JUIN 2021 | FEUX EN ZONE NORDIQUE

©Maxime Gagné, Hydro-Québec



📷 PHOTO

6 AOÛT 2021 | ÉQUIPE DE GESTION DE FEUX MAJEURS, DÉPLOYÉE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE
©SOPFEU



FRANÇOIS DUBÉ, ING.F.
Directeur de la région de l'Est

DIRECTION RÉGIONALE DE L'EST

À l'instar de l'année 2020, les défis ont été au rendez-vous pour la région de l'Est en 2021. Le printemps hâtif a entraîné un début de saison actif, lors duquel plusieurs incendies ont demandé un déploiement important d'effectifs et ont amené l'organisation à demander de l'aide hors province.

En début de juillet, alors que le travail se poursuivait sur ces incendies, de l'aide était demandée par les provinces de l'Ouest canadien, qui faisaient face à une saison exceptionnelle. C'est ainsi que plusieurs employés de la région sont allés prêter main-forte, de juillet à septembre, aux autres provinces canadiennes, ainsi que dans l'État de Washington. Au total, ce sont près de 21 000 heures qui ont été travaillées hors province par les employés de la région de l'Est, ce qui représente un apport d'aide historique pour la région.

Appuyée par son équipe de 125 personnes, la région de l'Est a combattu 80 incendies dans la zone de protection intensive. Ces incendies ont brûlé 922,2 hectares. Bien que le nombre d'incendies soit supérieur aux 65 incendies qui sont combattus en moyenne, la superficie atteinte est bien en deçà des 3 911,3 hectares qui brûlent annuellement, selon la moyenne historique.

Encore cette année, l'implication des employés va bien au-delà des opérations. À plusieurs reprises, des membres de l'équipe ont agi à titre d'ambassadeurs de la SOPFEU, tant auprès des étudiants des différentes régions couvertes par la Direction que lors des tournages permettant de mettre en valeur les nombreux métiers de la SOPFEU, dont celui d'ingénieur forestier dans le cadre des 100 ans de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ).

Au mois de juin, un nouveau poste de préventionniste en santé et sécurité au travail a été ajouté à l'équipe. Ce dernier permet à la Direction régionale de l'Est d'accentuer son leadership en prévention des accidents de travail et maladies professionnelles.

Finalement, le Comité de liaison et d'information des partenaires (CLIP) de la région de l'Est a contribué à assurer la fluidité des communications avec les intervenants du milieu forestier de la région. Lors de ces différentes rencontres, le CLIP a abordé des sujets comme la mise en œuvre du plan de contingence lié à la pandémie, les mesures préventives, l'information sur les incendies en activité dans la région. En plus de ces rencontres, des communications ponctuelles ont été transmises à ses membres.



125

EMPLOYÉS RÉGULIERS
ET SAISONNIER



80

INCENDIES
DANS LA ZONE INTENSIVES



922,2

HECTARES BRÛLÉ
DANS LA ZONE INTENSIVES

INFRASTRUCTURES

En 2021, la Direction régionale de l'Est s'est vue confier la responsabilité du Service des infrastructures. Pour la dernière année, ce sont près de 2 300 000 \$ qui ont été investis dans les infrastructures de la Société et dans son plan de maintenance. Les principaux investissements sont présentés ici par région.

Région de l'Est

Profitant de la revitalisation de l'aéroport régional de Rimouski, la base d'opérations de Rimouski a été agrandie pour répondre aux besoins d'espace et aux besoins actuels d'une base d'opérations. Ainsi, la saison 2022 débutera dans de nouveaux locaux qui viennent consolider le positionnement stratégique de la SOPFEU sur ce territoire.

La base d'opérations de Sept-Îles a également procédé à certains réaménagements de ses locaux, principalement dans la base terrestre, dans la salle d'attente du Service aérien gouvernemental et dans les bureaux des agents de protection. Ces réaménagements font suite à l'ajout de personnel qui a eu lieu en 2019, lors de la première phase de l'adéquation des ressources.

Région du Centre

La piste nordique de Bonnard a été entièrement scarifiée et remise à niveau afin d'assurer la pérennité de cette dernière et de maintenir la possibilité de déploiement stratégique et essentiel des avions-citernes dans cette portion plus nordique de la zone de protection intensive. Des hélistructures ont également été réaménagées afin de faciliter la cohabitation des différents aéronefs qui utilisent la piste dans le cadre des opérations de la SOPFEU.

La première phase du réaménagement des espaces de stationnement de la base d'opérations de Roberval a également été complétée.

Région de l'Ouest

L'achat de la cuisine à Lebel-sur-Quévillon, jusqu'à récemment en location, l'achat du terrain de l'entrepôt de Val-d'Or et la finalisation de l'aménagement à Lebel-sur-Quévillon sont les principaux faits marquants pour cette région.

Siège social

Le réaménagement du Centre provincial de lutte, de même que des locaux du Service de la détection et ceux du Service de la formation ont été les principaux projets réalisés au siège social.



1

SIÈGE SOCIAL



3

DIRECTIONS RÉGIONALES



28

BASES D'OPÉRATIONS



115

DÉPÔTS DE MATÉRIELS

PHOTO

12 JUIN 2021 | FEU #325 - LAC ANTOINE

©Simon Bellavance, pompier forestier



 **SYLVAIN TREMBLAY, ING.F.**
Directeur de la région du Centre

DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE

L'année 2021 s'est déroulée en cinq temps pour le personnel de la région du Centre. Tout d'abord, un printemps hâtif et actif avec 114 feux combattus. La participation à une mission au Manitoba en mai. Une période vraiment active en juin avec les feux les plus imposants, soit les feux 326 et 329. Un retour à la normale en juillet et, finalement, un mois d'août occupé, tant en raison du niveau d'activité que pour des missions en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington. Au total, on compte donc dans la zone de protection intensive du Centre, 243 incendies pour une superficie brûlée de 5 196,3 hectares.

Les effectifs sont stables avec 96 employés saisonniers, dont 80 pompiers forestiers, 13 préposés aux communications et 7 préposés à la gestion des équipements et à la logistique. Du côté des employés réguliers, le compte passe de 33 à 35 avec la création d'un poste de préventionniste et le transfert d'un aéropointeur en provenance d'une autre direction régionale.

En matière de santé et sécurité, les trois comités sont actifs et ont tenu les rencontres requises. Un plan régional sur le maintien d'une culture de prévention est en place. Quatre-vingt-quatre rapports d'accident / incident ont été remplis, dont six se sont soldés par un cas enregistrable selon la norme OSHA. Au moment d'écrire ces lignes, un de ces accidents est susceptible de causer une séquelle permanente. En cours d'année, le programme régional « Sans séquelle ni regret » a permis de célébrer six années consécutives (2015-2020) sans accident ayant causé une atteinte permanente ou une limitation fonctionnelle.

Le Comité de liaison et d'information des partenaires (CLIP) est actif. Des rencontres de bilan 2020 et de préparation 2021 ont été tenues, assurant la réalisation du plan d'action annuel. Une activité de simulation en cours d'opérations a permis de tester un concept d'outil de priorisation forestière des interventions de suppression.



131

EMPLOYÉS RÉGULIERS
ET SAISONNIER



243

INCENDIES
DANS LA ZONE INTENSIVES



5 196,3

HECTARES BRÛLÉ
DANS LA ZONE INTENSIVES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans un contexte de changement d'écoulant de l'arrivée d'un nouveau coordonnateur et du transfert du Service des télécommunications sous la responsabilité de la Direction régionale du Centre, les actions de préparation à la saison se sont déroulées avec la collaboration de chaque membre de l'équipe, autant ceux du siège social que ceux des régions, permettant de supporter les opérations par un réseau et des équipements périphériques fiables.

De nombreuses réalisations ont touché non seulement l'entretien des équipements, mais également la mise à niveau technologique dans 20 sites de radiocommunication. Certaines actions visant à améliorer la robustesse de l'alimentation électrique des équipements ont requis l'installation d'éoliennes dans cinq sites. Des équipements y ont également été installés de façon à surveiller le rendement et la performance de ces nouvelles éoliennes.

La base d'opérations de Rimouski a bénéficié d'une mise à jour complète de ses équipements radio, d'un système de visioconférence, d'un lien micro-onde, d'installations Wi-Fi et de téléphonie. Deux bases d'opérations ont été connectées à Internet par des services de fibre optique. D'autres suivront afin d'assurer le bon fonctionnement avec les nouvelles plateformes numériques telles que Teams. Des tests ont été réalisés avec la nouvelle technologie Internet satellitaire Starlink au moyen de deux antennes.

Enfin, le programme d'inspection des tours s'est poursuivi et des actions d'entretien majeur en découleront au cours des prochaines années.



4

POSTES DE COMMANDEMENT



2

ROULOTTES
DE TÉLÉCOMMUNICATION



84

SITES DE
TÉLÉCOMMUNICATION



720

RADIOS MOBILES



30

BASES DE LA SOPFEU DOTÉES
D'ÉQUIPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATION



PHOTO

10 JUIN 2021 | FEU #304 - LAC MINAKATO
©SOPFEU

DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUEST

L'année 2021 a été marquée par l'unification des territoires des bases de Val-d'Or et de Maniwaki au sein de la nouvelle Direction régionale de l'Ouest. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan stratégique 2021-2024. Elle vise à réaffecter des ressources afin de donner plus de souplesse et de robustesse à l'organisation, tout en dégagant les marges de manœuvre nécessaires à la réalisation des objectifs du nouveau plan stratégique. En regroupant les forces vives de l'Ouest, il sera possible de faire davantage. Une gestion plus globale de ce territoire apportera une plus grande mobilité et une meilleure agilité des équipes terrain.

Les défis associés à l'unification du territoire sont grands, mais le dynamisme, le leadership et l'expertise du personnel de la région de l'Ouest permettront à cette nouvelle équipe d'atteindre les objectifs fixés par l'organisation. La région de l'Ouest devra notamment opérer avec un seul CRL pour la saison 2022. Ce changement majeur est chapeauté par un comité regroupant des employés de Val-d'Or et de Maniwaki, qui œuvrent à faire de ce changement un succès.



 **MICHEL CHABOT**
Directeur de la région de l'Ouest



PHOTO

24 SEPTEMBRE 2021 | ÉQUIPE DU SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DES COMMUNICATIONS EN TOURNAGE À MATAGAMI POUR LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES POMPIERS FORESTIERS
©SOPFEU

Bilan régional de la saison

Le portrait régional de la saison 2021 se résume à 277 incendies touchant 877,4 hectares de forêt. Ce bilan est au-dessus des moyennes annuelles pour le nombre de feux, mais bien en dessous pour les superficies touchées. Dans le sud de la province, la saison a commencé tôt avec l'éclosion d'un premier feu en mars. La charge de travail considérable a continué en avril, en mai ainsi qu'en juin. La fonte rapide de la neige a laissé les forêts vulnérables à l'éclosion d'incendies. Pour sa part, le nord du territoire a connu sa plus grande charge de travail en juin avec un incendie survenu près de Landrienne. Bien que la foudre soit habituellement la cause la plus dévastatrice en termes de superficie, soulignons que ce sont plutôt un chemin de fer et un VTT qui ont causé les incendies ayant entraîné plus de 774 hectares brûlés au cours de la saison 2021, soit 89 % de la superficie brûlée dans la région.

Malgré cette charge de travail, 2021 a été une année record pour l'entraide. La région de l'Ouest a déployé 152 ressources humaines hors province, totalisant 35 629 heures-personnes travaillées.

Sur le plan de la santé et de la sécurité, la région Ouest a terminé l'année avec un taux OSHA de 4,5 associé à 93 incidents et accidents rapportés par les employés. Par ailleurs, notons qu'un nouveau poste de préventionniste a également été créé pour la région de l'Ouest.

Soulignons également que les CLIP du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ont tenu leurs activités et rencontres respectives.



172

EMPLOYÉS RÉGULIERS
ET SAISONNIERS



277

INCENDIES
DANS LA ZONE INTENSIVES



877,4

HECTARES BRÛLÉ
DANS LA ZONE INTENSIVES

ÉQUIPEMENTS ET LOGISTIQUE

La région de l'Ouest s'est vu confier la responsabilité du nouveau Service des équipements et de la logistique dont les activités sont basées à Maniwaki. Un nouveau coordonnateur a été nommé récemment. Il aura la responsabilité de mettre en place ce nouveau service. Pour ce faire, il sera appuyé d'un comité de travail.



PHOTO

24 JUIN 2021 | FEU#400 - LANDRIENNE

©Valérie Martin, pompière forestière



 **DOMINIC PAGÉ**
Directeur des ressources humaines

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ressources humaines

L'année 2021 aura permis de consolider le mode de travail à distance et de confirmer la capacité des équipes de la SOPFEU à s'adapter, du moins à s'accommoder, de cette réalité en période de pandémie. L'automne fut l'occasion de tester le travail en mode hybride et aura donné un avant-goût de la nouvelle réalité postpandémique qui attend la SOPFEU en 2022. Bien que cette nouvelle flexibilité au travail n'apparaisse pas problématique, cela demandera une période d'adaptation pour la grande majorité des équipes de travail.

Par ailleurs, plus que jamais l'effet de la pénurie de main-d'œuvre teinte les opérations en gestion des ressources humaines et influence les priorités de l'équipe RH. Encore cette année, le volet recrutement a occupé une grande part des énergies de l'équipe.

L'aspect rôle conseil est également une facette de plus en plus présente et pertinente dans le support stratégique que l'équipe offre aux gestionnaires. Cela permet d'appuyer le déploiement des compétences de ces derniers dans l'exercice de leurs rôles comme leaders.

 | **184**
EMPLOYÉS RÉGULIERS

 | **248**
POMPIERS FORESTIERS SAISONNIERS

 | **73**
EMPLOYÉS SAISONNIERS AUTRES QUE POMPIERS

Santé et sécurité

Le taux OSHA est utilisé par la SOPFEU comme indicateur en matière de santé et sécurité au travail. Une légère augmentation a été observée dans la dernière année, le taux s'élevant maintenant à 5,7. Ainsi, le taux porté sur 60 mois s'établit à 4,41.

En 2021, 19 lésions enregistrables ont été comptabilisées, dont 10 ont entraîné une période d'arrêt de travail.

La pandémie de la COVID-19 a continué de sévir en 2021. Elle a généré une multitude de défis à relever en matière de santé et sécurité au travail. Tous les employés de la SOPFEU ont activement participé à l'établissement et au maintien des mesures de prévention contre la COVID-19. Aucun cas de SARS-CoV-2 n'a été recensé en milieu de travail au cours de l'année 2021.

Par ailleurs, la saison 2021 a été particulièrement chargée en termes de prêt de ressources à l'extérieur de la province, plus particulièrement en Colombie-Britannique. Il est intéressant de noter que peu d'accidents ont eu lieu à l'extérieur du Québec, malgré des techniques de travail différentes, une topographie particulière et des chaleurs inhabituelles.



Formation

Tout comme en 2020, une majorité de formations destinées au personnel des opérations a été diffusée en ligne, notamment en raison de la pandémie. Fortes de l'expérience virtuelle de l'année précédente, les formations étaient encore mieux adaptées et plus dynamiques.

L'année 2021 a aussi été celle du déploiement du programme Priorité Alpha. Il s'agit d'un programme axé sur le développement du leadership à tous les niveaux de l'organisation. Plusieurs conférences portant sur le leadership dans divers types d'organisation ont été diffusées aux employés. De plus, un programme avancé pour gestionnaires en matière de leadership, intelligence émotionnelle, mobilisation d'équipe et communication a été déployé.

Malgré le contexte de la pandémie et des enjeux s'y rattachant, les formations prioritaires liées à la gestion des opérations, les formations en matière de santé et de sécurité ainsi que les formations de développement en gestion ont été diffusées. La SOPFEU est fière de pouvoir maintenir le développement de son personnel et croit essentielles la mise en valeur et l'acquisition de compétences en continu.



FORMATION EN 2021

NB
de participants

OPÉRATION TERRESTRES

Combattant qualifié	609
Combattant qualifié - National	34
Chef d'équipe	35
Chef de lutte stade 1	50
Chef de lutte satde 2	0
Opérateur radio trafic SOPFEU	3

SYSTÈME DE COMMANDEMENT D'INTERVENTION (SCI)

I-100, I-200 et I-300	52
Coordonnateur du bloc des opérations aériennes	10
Gestionnaire de la section des opérations	14
Gestionnaire de la section finance	8
Gestionnaire de la section de la logistique	11

OPÉRATIONS AÉRIENNES

Accueil pilote	370
Gestion des ressources de l'équipage (CRM)	95
Pilote de bimoteur	33
Pilote de détection	49

FORMATIONS GÉNÉRALES

Formations avancées en gestion	48
Formation en gestion	37

Ce tableau présente une portion des formations offertes en 2021. Il exclut certaines formations données en base, principalement en matière de santé et de sécurité au travail.

DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA PERFORMANCE

Informatique

Au cours de l'année 2021, toujours sur fond pandémique, le Service de l'informatique a continué d'équiper les employés réguliers d'ordinateurs portables, écrans et écouteurs afin de répondre à la nouvelle directive de télétravail. De plus, comme la plupart des formations se sont tenues à distance, des ordinateurs portables supplémentaires ont été mis à disposition des employés afin d'assurer une continuité de la diffusion des cours.

L'interface graphique Géofeux continue toujours de s'améliorer. Au cours des derniers mois, les nouveaux modules développés pour les transports aériens y ont été intégrés et la migration de la base de données vers SQL Azure permettra d'envisager un prochain Géofeux plus facilement accessible de l'externe.

Un important chantier visant à évaluer la maturité numérique de l'organisation a vu le jour en 2021. Cette étude permettra de soulever les forces et les faiblesses du système d'information sur les incendies forestiers (SIF et Géofeux). Ainsi, la SOPFEU s'assurera que ses applications suivent les tendances du marché et intègrent les meilleures pratiques d'affaires.

Par ailleurs, les attaques informatiques étant de plus en plus présentes, le Service de l'informatique continue de déployer les efforts nécessaires afin d'assurer une haute étanchéité de son réseau. En plus de faire un test d'intrusion et d'hameçonnage auprès des employés, la SOPFEU s'est dotée d'un logiciel lui permettant de s'autoanalyser afin de déceler plus rapidement les failles de sécurité.

 | **230**
ORDINATEURS DE BUREAU

 | **310**
ORDINATEURS PORTABLES

 | **20**
TABLETTES ANDROID

 | **650**
ÉCRANS

 | **210**
IMPRIMANTES

 | **321**
TÉLÉPHONES PORTABLES

 **OLIVIER LUNDOVIST M. Sc**
Directeur des technologies de l'information et de la performance

Météo

La saison 2021 avait un potentiel élevé en ce qui a trait aux conditions météo propices aux feux. La saison a commencé hâtivement, surtout dans le sud et le centre de la province. Cependant, le potentiel particulièrement élevé ne s'est pas nécessairement concrétisé en termes de nombre de feux et de superficie. Les services météorologiques ont tout de même été très sollicités, particulièrement durant la période entre la fin mai et juillet. Le nombre de prévisions spécialisées produites pour la SOPFEU s'élève à 161. De plus, d'autres prévisions spécialisées ont été réalisées en appui aux travaux de brûlage de Parcs Canada au début de l'été. Les services météorologiques sont également venus en aide à l'Ontario pour la première fois en août 2021. Pendant deux semaines, des prévisions spécialisées ont été réalisées pour quatre feux brûlant en Ontario.

Le Service a poursuivi ses efforts dans le but d'assurer la robustesse de toutes les collectes et cartes météo produites quotidiennement. Un meilleur suivi et une documentation plus robuste des différentes tâches de collecte et création de cartes ont été réalisés. De plus, de nouveaux produits ont été intégrés dans GéoFeux, notamment le risque de coup de chaleur observé à l'échelle horaire et le suivi des conditions saisonnières.

L'analyse de la performance des modèles numériques de prévision du temps se fait sur une base régulière depuis 2018. En fin d'année, les services météorologiques ont développé une façon de générer des modèles corrigés, en fonction de leur performance et des biais observés. Ce nouveau concept sera intégré dans l'analyse quotidienne du météorologue prévisionniste lors de la production des prévisions météorologiques pour les prochains jours, dès la prochaine saison.

 | **194**
STATIONS MÉTÉO

 | **69**
STATIONS DE LA SOPFEU

 | **125**
STATIONS PARTENAIRES

 | **4**
STATIONS DE DÉPLOIEMENT

 | **15**
DÉTECTEURS DE Foudre

VALEUR



SANTÉ & SÉCURITÉ

Nous devons évoluer dans un environnement de travail sain et sécuritaire. Gestionnaires, employés et partenaires sont tous engagés dans le maintien de notre intégrité physique et psychologique. C'est une responsabilité individuelle et collective.



DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (suite)

Recherche et développement

L'équipe des météorologues de la SOPFEU continue de participer à un projet de recherche dirigé et financé par le Service canadien des forêts (SCF). Celui-ci s'inscrit dans le thème de la prévision de l'intensité de la saison des feux au Québec et met à grande contribution des chercheurs de l'Université du Québec à Montréal. La deuxième phase de ce projet sera lancée cette année. Elle visera l'évaluation du potentiel de prévisibilité de certaines configurations climatiques permettant de prévoir le type de saison auquel on peut s'attendre.

Deux autres collaborations avec le Service canadien des forêts sont en cours. Elles portent sur la charge de travail sur feu et impliquent le partage de ressources et de données vers le SCF. Le premier projet tente de modéliser la productivité théorique des équipes terrestres alors que le second vise à évaluer les caractéristiques et l'efficacité des largages d'avion-citerne. Dans les deux cas, les résultats devraient permettre d'optimiser l'utilisation des ressources et les stratégies de combat.

ISO 9001-2015

Un audit de maintien de la certification ISO-9001:2015 a été réalisé du 7 au 11 juin 2021. Pour une première fois, l'audit s'est déroulé en plein cœur de la saison de protection. L'auditeur s'est déplacé sur un théâtre d'opérations de sorte qu'il a été en mesure d'évaluer le plein déploiement des systèmes et processus en pleine action. Cette nouvelle façon de faire sera répétée en 2022 en raison de la pertinence et de la grande valeur ajoutée des observations réalisées dans un tel contexte, plus particulièrement lorsque les systèmes sont robustes et matures comme ceux de la SOPFEU.

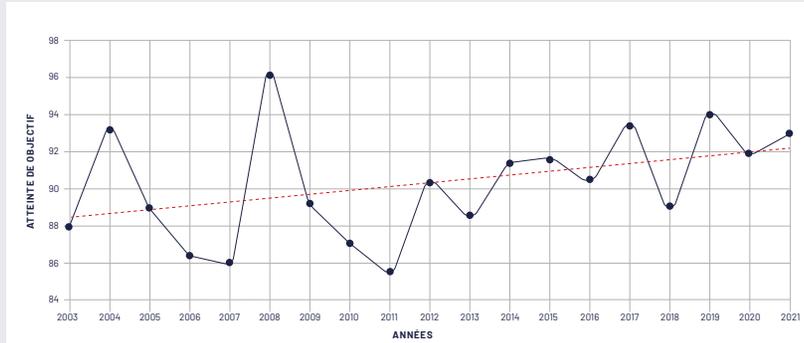
PHOTO

21 SEPTEMBRE 2021 | JOËLLE BRAULT, TECHNICIENNE EN GÉOMATIQUE, A VU L'UNE DE SES CARTES DU FEU DE CHUTE-DES-PASSES (2020_395) SÉLECTIONNÉE DANS LE CALENDRIER 2022 D'ESRI CANADA ©SOPFEU

Performance opérationnelle

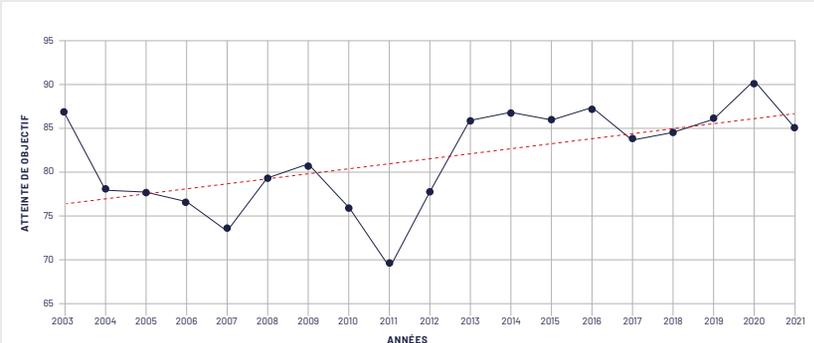
Plusieurs indicateurs ont été automatisés en 2021 afin de fournir des informations en temps réel sur la performance, le respect des normes et directives et l'optimisation des ressources sur feu, ainsi qu'en support, en déploiement ou en renfort. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la SOPFEU de poursuivre le virage technologie de l'organisation et l'intégration d'intelligence d'affaires afin d'améliorer constamment ses outils de planification et d'anticipation.

OBJECTIF DE DÉTECTION



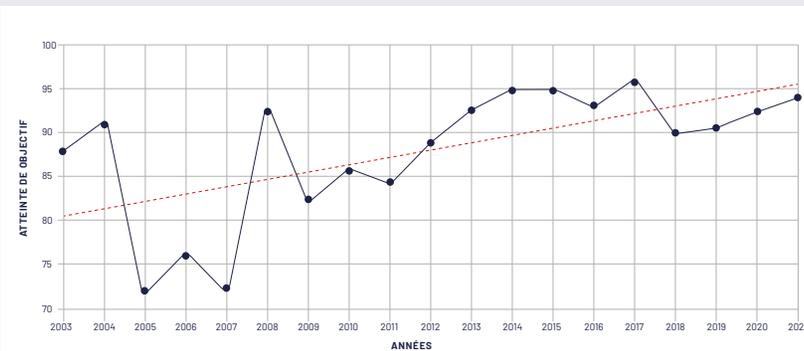
Feux détectés avant qu'ils n'atteignent 0,5 hectare : **93 %**

OBJECTIF D'INTERVENTION LORSQUE REQUIS



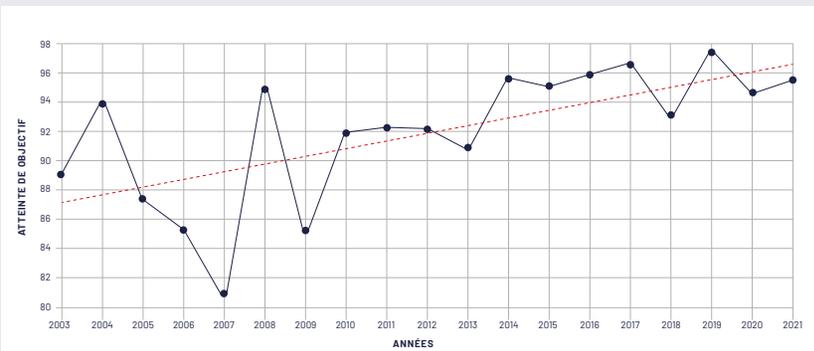
Attaque initiale des feux en moins d'une heure : **85 %**

OBJECTIF DE MAÎTRISE



Feux maîtrisés avant le prochain cycle de brûlage : **94 %**

OBJECTIF DE SUPERFICIE FINALE



Feux éteints à 3 hectares ou moins : **96 %**

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021

Les pages suivantes présentent le rapport de l'auditeur indépendant, ainsi que les états financiers audités pour l'année 2021.

Une excellente année financière

Pour une deuxième année consécutive, la SOPFEU a enregistré un excédent des produits sur les charges. En 2021, elle a dégagé des excédents de 3 376 480 \$ comparativement à des excédents de 9 961 017 \$ en 2020. La diminution des excédents s'explique principalement par une cotisation générale exceptionnelle provenant du MFFP, injectée dans la Société en 2020 pour boucler l'exercice budgétaire. Cette contribution additionnelle ne s'est pas répétée en 2021.

Cotisation de suppression

La cotisation de suppression s'est élevée à 49 486 431 \$ en 2021 comparativement à 47 825 239 \$ l'année précédente. Avec l'accord du MFFP, des charges fixes liées aux avions-citernes de 4 878 518 \$ ont été comptabilisées dans les charges de suppression en 2021, alors que les dépenses de même nature étaient comptabilisées dans les charges de présuppression en 2020. Si ce n'était de ce transfert, la cotisation de suppression aurait totalisé 44 607 913 \$, soit 3 217 326 \$ de moins que l'année précédente.

Cotisation générale et de financement des CL-415

La cotisation générale, ainsi que la cotisation de financement des CL-415, ont totalisé 45 818 684 \$ en 2021, soit une diminution de 12,1 M \$ comparativement à l'année précédente. Ces cotisations étant globalement fixées au même niveau depuis 2014, le MFFP a dû accorder une cotisation additionnelle en 2020 pour boucler l'exercice budgétaire de cette même année. Cette cotisation additionnelle n'a pas été renouvelée en 2021. Toutes les cotisations, y compris la cotisation de suppression, sont entièrement assumées par le MFFP depuis le 1^{er} avril 2018.

Augmentation des trop-perçus du Service aérien gouvernemental

Les trop-perçus du SAG pour l'année 2021 s'élèvent à 6 387 510 \$, soit 4 147 768 \$ de plus que l'année dernière. Ces trop-perçus s'expliquent notamment par la bonification de l'entente de prêt d'avions-citernes au comté de Los Angeles en Californie, mais surtout par les prêts d'avions-citernes aux provinces canadiennes de l'Ontario et du Manitoba au cours de la saison 2021.



 **CHANTAL SAVOIE, CPA, CGA, M. SC.**
Directrice des services administratifs

Ententes liées à la mission

Les ententes de protection contribuent à générer des revenus annuels. En 2021, l'entente de protection de la zone nordique a généré des revenus de 4 195 869 \$ comparativement à 4 614 009 \$ en 2020, soit un écart de 418 140 \$ expliqué essentiellement par la baisse du nombre de feux combattus. Globalement, les revenus liés à l'extinction d'incendies dans la zone nordique se sont élevés à 1 379 868 \$ en 2021 (2 083 929 \$ en 2020).

L'année 2021 a été marquée par l'importance des prêts de ressources hors province. Ainsi, des prêts aux provinces canadiennes ont généré des revenus de 5 608 773 \$ en 2021 (78 619 \$ en 2020), tandis que les revenus découlant de l'appui au combat des incendies dans d'autres pays se sont élevés à 569 999 \$ en 2021 (2 419 535 \$ en 2020).

La protection de l'île d'Anticosti, des Îles-de-la-Madeleine ainsi que de l'appui à des Centres intégrés universitaires de santé de services sociaux du Québec ont totalisé 203 099 \$ en 2021 (1 061 691 \$ en 2020). L'écart s'explique essentiellement par la diminution des coûts de suppression facturés pour le combat des feux à l'île d'Anticosti en 2021.

Subvention pour la modernisation de l'avionique des avions-citernes CL-415

En mars 2019, le MFFP a accordé une subvention de 42 000 000 \$ à la SOPFEU pour la modernisation des tableaux de bord des avions-citernes CL-415. Le solde des fonds est investi dans un compte à rendement bonifié ainsi que dans différents certificats de placements garantis, dont l'échéance est arrimée avec l'échéance des décaissements prévus pour les travaux. Le SAG estime que le degré d'avancement du projet était de 27 % au 31 décembre 2021, d'où des travaux évalués à 1 483 901 \$ en 2021 (8 495 963 \$ en 2020 et 3 343 856 \$ en 2019).

Investissement dans les infrastructures et remboursement de dette

Au cours de l'année 2021, la Société a fait des investissements en immobilisations au montant de 2 540 890 \$ (2 087 239 \$ en 2020). Outre le renouvellement d'une partie de sa flotte de véhicules, la société a notamment entrepris des améliorations locatives importantes dans ses bureaux de Rimouski, elle a acquis le terrain sur lequel elle détenait la propriété d'un immeuble à Cap-Chat, et elle a poursuivi les travaux d'aménagement de ses infrastructures à Lebel-sur-Quévillon.

Dans l'année en cours, la Société a remboursé avant l'échéance l'entièreté de sa dette visant l'acquisition d'une unité de cuisine.

VALEUR



ESPRIT D'ÉQUIPE

Nous valorisons la réussite collective. Nous démontrons de l'ouverture et de l'écoute pour accueillir les idées et opinions des autres. Nous nous rallions aux décisions prises par l'équipe et nous nous engageons dans la réussite de celles-ci. Nous sommes empreints d'un esprit de collaboration, car chaque membre de l'équipe joue un rôle important.



DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS (suite)

Régime de retraite

Le passif au titre des prestations définies a diminué de 3 703 578 \$ dans la dernière année, si bien qu'il est présenté comme un actif au titre des prestations définies de 1 397 494 \$ en 2021. D'un point de vue comptable, l'actif du régime excédait son passif actuariel au 31 décembre 2021. Ce changement de position découle principalement de gains actuariels en lien avec la bonne performance des marchés en 2021.

Actif net

L'actif net de la Société s'élève à 35 821 086 \$ au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 6 730 341 \$ par rapport à l'année précédente. Un montant de 5 125 650 \$ est affecté à des projets stratégiques futurs. Ce fonds affecté s'est vu bonifié de l'intérêt qu'il rapporte.

L'avenir

Année après année, les états financiers de la Société mettent en lumière la grande volatilité de ses résultats nets. Ces résultats sont tributaires des trop-perçus du SAG, des demandes de prêt de ressources ainsi que des activités de suppression enregistrées pendant la saison.

Le financement de la Société demeure un enjeu significatif pour la propulser vers l'avenir. Un projet de révision de son modèle de financement a été déposé à l'automne 2019. La Direction a des raisons de croire que des suites seront données à ce projet en 2022, en vue de la mise en place d'un nouveau modèle de financement à compter de l'année 2023.

En 2021, la SOPFEU a également lancé un important projet de sélection d'un nouveau système comptable qui remplacera son système comptable développé à l'interne. La société est appuyée par une firme externe dans sa démarche. Les travaux de sélection se poursuivront en 2022. Des phases de planification, d'intégration et d'implantation suivront les années subséquentes.



PHOTO

21 MARS 2021 | EXERCISES PRINTANNIERS DES AVIONS-CITERNES
©Éric Desbiens



📷 PHOTO

19 JUILLET 2021 | SUN PEAK, COLOMBIE-BRITANNIQUE

© Mathieu Gélibert | Pompier forestier

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2021



📷 PHOTO

14 JUIN 2021 | COMBATTANTS AUXILIAIRES EN RENFORT

©SOPFEU

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

États financiers
Exercice terminé le 31 décembre 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6 - 7
État des flux de trésorerie.....	8
Notes complémentaires	9 - 27
Annexes	28 - 33

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

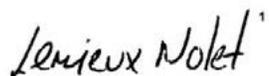
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 10 mars 2022

¹ Par CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A124890



SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Produits		
Cotisations des membres (annexe A)	95 305 115 \$	105 743 923 \$
Facturation à des tiers – ententes liées à la mission (annexe B)	10 577 740	8 173 854
Facturation à des tiers - suppression zone intensive et tampon	1 154 335	158 342
Trop-perçus du Service aérien gouvernemental	6 387 510	2 239 742
Subvention pour la modernisation de l'avionique des CL-415	1 483 901	8 495 963
Autres produits	1 173 448	1 110 104
	116 082 049	125 921 928
Charges		
Charges émanant du budget d'opérations		
Prévention et information (annexe C)	768 406	814 250
Présuppression (annexe D)	49 387 259	58 396 478
Détection (annexe E)	3 189 954	3 020 164
Administration (annexe F)	6 737 128	6 148 932
	60 082 747	68 379 824
Charges imputées à la suppression et la prestation d'autres services liés à la mission	(7 671 159)	(7 603 479)
	52 411 588	60 776 345
Charges de suppression (annexe G)	50 401 479	47 874 206
Charges liées à la prestation d'autres services liés à la mission (annexe H)	9 892 502	7 310 360
	112 705 569	115 960 911
Excédent des produits sur les charges	3 376 480 \$	9 961 017 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Investi en immobilisations corporelles	Fonds affecté à des projets stratégiques (note 3)	Non affecté	2021 Total	2020 Total
Solde au début de l'exercice	13 075 507 \$	5 087 395 \$	10 927 843 \$	29 090 745 \$	15 533 456 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 598 064)	38 255	4 936 289	3 376 480	9 961 017
Investissement en immobilisations corporelles, net de la dette à long terme et des obligations découlant de contrats de location-acquisition	2 154 411	-	(2 154 411)	-	-
Réévaluation et autres éléments relatifs au régime à prestations définies	-	-	3 353 861	3 353 861	3 596 272
Solde à la fin de l'exercice	13 631 854 \$	5 125 650 \$	17 063 582 \$	35 821 086 \$	29 090 745 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

État de la situation financière
Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 702 145 \$	8 635 810 \$
Placements temporaires (note 4)	3 000 000	10 000 000
Débiteurs (note 5)	19 506 583	5 404 521
Avance au Service aérien gouvernemental	2 625 949	-
Stocks	872 300	869 457
Frais payés d'avance	189 267	143 101
	27 896 244	25 052 889
Encaisse et placements réservés (note 6)	27 450 914	33 261 392
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	162 580	152 450
Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition (note 7)	16 436 778	15 677 910
Actif au titre des prestations définies (note 13)	1 397 494	-
	73 344 010 \$	74 144 641 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

État de la situation financière
Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 9)	4 641 137 \$	6 884 016 \$
Frais courus au Service aérien gouvernemental	-	1 978 535
Obligations découlant de contrats de location- acquisition échéant à moins d'un an (note 10)	734 120	602 978
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)	8 552	8 122
	5 383 809	9 473 651
Passif à long terme		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10)	2 036 334	1 696 556
Dette à long terme (note 11)	25 918	294 748
Subvention reportée (note 12)	30 076 863	31 282 857
Passif au titre des prestations définies (note 13)	-	2 306 084
	32 139 115	35 580 245
	37 522 924	45 053 896
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	13 631 854	13 075 507
Fonds affecté à des projets stratégiques	5 125 650	5 087 395
Non affecté	17 063 582	10 927 843
	35 821 086	29 090 745
	73 344 010 \$	74 144 641 \$

Engagements (note 14)

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	3 376 480 \$	9 961 017 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 675 324	1 560 371
(Gain) perte sur cession d'immobilisations corporelles	(77 260)	50 119
Écart entre la charge de retraite et les cotisations versées	310 983	613 870
	5 285 527	12 185 377
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(14 102 062)	1 160 070
Stocks	(2 843)	(342 973)
Frais payés d'avance	(46 166)	(137 431)
Créditeurs	(2 242 879)	1 379 272
	(11 108 423)	14 244 315
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 438 882)	(1 102 169)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	183 958	39 853
	(1 254 924)	(1 062 316)
Activités de financement		
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition	(641 218)	(658 604)
Remboursement de la dette à long terme	(268 400)	(30 039)
Cotisation d'acquittement dans le régime de retraite	-	(30)
Cotisation d'équilibre du régime de retraite	(660 700)	(660 700)
	(1 570 318)	(1 349 373)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13 933 665)	11 832 626
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	18 635 810	6 803 184
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 702 145 \$	18 635 810 \$

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice totalisent 2 540 890 \$, dont 1 112 138 \$ ont été acquis au moyen de contrats de location-acquisition. Les décaissements de l'exercice relatifs à ces acquisitions sont de 1 438 882 \$, considérant la variation du dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles de 10 130 \$.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires encaissables en tout temps.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme mission de protéger la forêt, les communautés et les infrastructures stratégiques contre les incendies de végétation, tout en assurant la pérennité du milieu forestier. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté d'impôts.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur l'établissement de la subvention pour la modernisation de l'avionique des CL-415, l'évaluation de la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'évaluation de l'actif au titre des prestations définies.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Stocks

Les stocks, constitués de barils, de carburants et de retardants, sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation et sont destinés à être consommés dans le cadre des activités courantes. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen et la valeur nette de réalisation correspond au coût de remplacement de ces stocks. Le montant des stocks comptabilisés en charge au cours de l'exercice totalise 838 928 \$ (2020 – 686 114 \$).

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Les immobilisations corporelles et les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

Éléments d'actif	Méthodes	Taux et périodes
Immeubles, unités mobiles et tours	Dégressif	4 %
Immeubles sur terrains loués	Linéaire	Durée résiduelle du bail
Améliorations locatives	Linéaire	Durée résiduelle du bail
Équipement de communication	Dégressif	20 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Pistes d'atterrissage	Dégressif	4 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Équipement de suppression	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	10 %
Autres infrastructures	Dégressif	4 %
Matériel roulant loué en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire	10 ans
Immeuble loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	Dégressif	4 %
Équipement de suppression loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	Dégressif	20 %

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

L'organisme offre à certains de ses employés un régime de retraite à prestations définies.

Le solde net de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime est comptabilisé au bilan. Le coût du régime pour l'exercice, composé du coût des services rendus et du coût financier, est comptabilisé aux résultats. Les réévaluations et autres éléments sont comptabilisés directement à l'actif net.

L'organisme évalue l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture en ayant recours à la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Pour les exercices compris entre deux dates d'évaluation, l'organisme a recours à une extrapolation de la plus récente évaluation.

L'organisme offre à certains de ses employés un régime de retraite à cotisations définies. Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Cotisations

Les produits de cotisations sont comptabilisés sur la période couverte par la cotisation ou au moment où les charges afférentes sont engagées.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Facturation à des tiers

Les produits afférents à la facturation à des tiers en regard d'ententes liées à la mission sont comptabilisés au moment où les charges afférentes sont engagées. Ils représentent les produits liés à des ententes de protection du territoire, à la réalisation de plans de surveillance, aux honoraires de consultation en regard de la protection des forêts, à l'aide au combat des incendies de forêt hors province, aux travaux de suppression de la zone nordique ainsi qu'à la conclusion d'ententes d'appui à la communauté.

Les produits afférents à la facturation à des tiers en regard de travaux de suppression de la zone intensive et tampon sont comptabilisés au moment où les charges afférentes sont engagées. Ils représentent les produits liés à la facturation de coûts de suppression à des non-membres.

Trop-perçus du Service aérien gouvernemental

Les produits afférents aux résultats du Service aérien gouvernemental (SAG) représentent l'ajustement entre les dépenses budgétées et celles réellement encourues par le SAG, net des revenus de prêts d'avions-citernes hors Québec.

Autres produits

Les autres produits comprennent notamment les revenus de location de sites de télécommunications, les revenus provenant de la vente de services météo à des tierces organisations, les revenus d'intérêts et les autres produits générés par l'organisme. Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux d'intérêt effectif tandis que les autres produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Ventilation des charges

Les charges de prévention et information représentent les coûts encourus par l'organisme en vue de réduire le nombre d'incendies de forêt causés par les activités humaines, notamment les charges salariales liées à la sensibilisation et à l'éducation des membres et du public.

Les charges de présuppression représentent les coûts encourus par l'organisme pour se préparer à intervenir efficacement au combat des incendies de forêt, notamment les charges liées aux salaires du personnel associé aux opérations et aux services (télécommunications, informatique, météorologie, infrastructures, performance et amélioration, formation, etc.), les charges liées aux infrastructures opérationnelles ainsi que les charges liées aux avions-citernes, aux aéronefs d'aéropointage et aux hélicoptères sous-contrat.

Les charges de détection représentent les coûts encourus par l'organisme pour la détection des feux de forêt, notamment les charges liées à la location des avions de détection et les charges salariales du personnel affecté à ces tâches.

Les charges d'administration représentent tous les autres coûts de l'organisme nécessaires pour en assurer son fonctionnement, notamment les coûts encourus par la direction des services administratifs, par la direction des ressources humaines, par la direction générale, par les directions de base, ainsi que pour les services d'informatique de gestion.

Les charges de suppression représentent les coûts encourus par l'organisme pouvant être directement imputés à l'extinction des incendies de forêt, notamment les charges liées à la location des aéronefs et aux salaires du personnel affecté au combat des incendies. En absence d'incendies, certains de ces coûts seront par ailleurs comptabilisés dans les charges de présuppression.

Les charges liées à la prestation d'autres services liés à la mission représentent les charges liées à la protection du territoire, à la réalisation de plans de surveillance, aux honoraires de consultation en regard de la protection des forêts, à l'aide au combat des incendies de forêt hors province et à l'extinction des incendies de forêt de la zone nordique. Ces charges incluent également le coût des services rendus à la communauté.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

3. Fonds affecté à des projets stratégiques

Le fonds affecté à des projets stratégiques représente le montant des surplus que l'organisme avait accumulés au 31 mars 2018 qui pouvait être associé à la participation financière des membres bénéficiaires et territoriaux à cette date. Sur résolution du conseil d'administration, le fonds doit être investi dans des projets stratégiques d'acquisition ou de construction d'infrastructures. Le solde du fonds portera intérêt au taux établi par la Banque sur son compte courant et au taux du dépôt à terme, le cas échéant.

4. Placements temporaires

	2021	2020
Placements temporaires, 0,89 % (2020 – 1,00 %), rachetables en tout temps, renouvelables en novembre 2022	3 000 000 \$	10 000 000 \$

5. Débiteurs

	2021	2020
Cotisations et autres comptes à recevoir	18 990 648 \$	4 802 973 \$
Provision pour créances douteuses	(145 670)	-
	18 844 978	4 802 973
Taxes à la consommation	661 605	601 548
	19 506 583 \$	5 404 521 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

6. Encaisse et placements réservés

L'organisme dispose d'un montant de trésorerie dont l'utilisation est grevée d'une affectation externe, plus amplement décrite à la note 12.

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	33 261 392 \$	37 740 164 \$
Intérêts réinvestis	277 907	404 032
Paiements	(6 088 385)	(4 882 804)
Solde à la fin de l'exercice	27 450 914 \$	33 261 392 \$

Les paiements de l'exercice sont de 6 088 385 \$, considérant l'avance au Service aérien gouvernemental de 2 625 949 \$, le paiement des frais courus du 31 décembre 2020 de 1 978 535 \$ et l'amortissement de la subvention reportée de 1 483 901 \$.

Détail des placements

	2021	2020
Dépôt à terme Banque Nouvelle-Écosse, portant intérêt au taux de 0,83 %, échéant en août 2021	- \$	2 281 500 \$
Dépôt à terme Cie Montréal Trust du Canada, portant intérêt au taux de 0,83 %, échéant en août 2021	-	2 281 500
Dépôt à terme Banque Canadienne de l'Ouest, portant intérêt au taux de 1,06 %, échéant en novembre 2021	-	2 500 000
Dépôt à terme Société Fiducie de l'Ouest, portant intérêt au taux de 1,06 %, échéant en novembre 2021	-	2 500 000
Solde à reporter	-	9 563 000

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

6. Encaisse et placements réservés (suite)

Détail des placements (suite)

	2021	2020
Solde reporté	- \$	9 563 000 \$
Dépôt à terme Banque Laurentienne, portant intérêt au taux de 1,26 %, échéant en novembre 2021	-	1 000 000
Dépôt à terme BLC Trust, portant intérêt au taux de 1,26 %, échéant en novembre 2021	-	1 000 000
Dépôt à terme Banque Nouvelle-Écosse, portant intérêt au taux de 0,98 %, échéant en août 2022	1 000 000	1 000 000
Dépôt à terme Cie Montréal Trust du Canada, portant intérêt au taux de 0,98 %, échéant en août 2022	1 000 000	1 000 000
Dépôt à terme Banque Canadienne de l'Ouest, portant intérêt au taux de 1,30 %, échéant en septembre 2022	2 500 000	2 500 000
Dépôt à terme Société de fiducie Canadienne de l'Ouest, portant intérêt au taux de 1,30 %, échéant en septembre 2022	2 500 000	2 500 000
Solde à reporter	7 000 000	18 563 000

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

6. Encaisse et placements réservés (suite)

Détail des placements (suite)

	2021	2020
Solde reporté	7 000 000 \$	18 563 000 \$
Dépôt à terme Banque Laurentienne, portant intérêt au taux de 1,26 %, échéant en novembre 2022	1 000 000	-
Dépôt à terme BLC Trust, portant intérêt au taux de 1,26 %, échéant en novembre 2022	1 000 000	-
Dépôt à terme Banque Laurentienne, portant intérêt au taux de 1,32 %, échéant en août 2023	2 310 236	-
Dépôt à terme BLC Trust, portant intérêt au taux de 1,32 %, échéant en août 2023	2 310 236	-
Dépôt à terme Société en fiducie Canadienne de l'Ouest, portant intérêt au taux de 1,31 %, échéant en septembre 2023	708 747	708 747
Dépôt à terme Banque Canadienne de l'Ouest, portant intérêt au taux de 1,92 %, échéant en novembre 2023	2 576 245	-
Dépôt à terme Société en fiducie Canadienne de l'Ouest, portant intérêt au taux de 1,92 %, échéant en décembre 2023	2 576 246	-
Solde à reporter	19 481 710	19 271 747

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

6. Encaisse et placements réservés (suite)

Détail des placements (suite)

	2021	2020
Solde reporté	19 481 710 \$	19 271 747 \$
Dépôts à terme Banque Royale du Canada, portant intérêt au taux de 0,89 %, échéant en novembre 2022, rachetables en tout temps	7 000 000	-
	26 481 710	19 271 747
Encaisse et intérêts à recevoir	969 204	13 989 645
Encaisse et placements réservés	27 450 914 \$	33 261 392 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

7. Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations corporelles				
Terrains	208 655 \$	- \$	208 655 \$	198 655 \$
Immeubles, unités mobiles et tours	11 788 271	5 083 221	6 705 060	6 870 689
Immeubles sur terrains loués	6 482 657	6 342 486	140 171	218 610
Améliorations locatives	317 639	7 941	309 698	-
Équipement de communication	5 607 955	4 051 751	1 556 204	1 529 409
Mobilier de bureau	864 285	691 692	172 593	187 540
Pistes d'atterrissage	3 033 818	1 465 988	1 567 830	1 633 156
Équipement informatique	1 592 878	1 269 324	323 554	347 828
Équipement de suppression	5 979 776	4 653 624	1 326 152	1 109 478
Matériel roulant	488 498	375 828	112 670	108 407
Équipement de suppression - autres infrastructures	100 173	22 142	78 031	81 282
	36 464 605 \$	23 963 997 \$	12 500 608 \$	12 285 054 \$
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition				
Matériel roulant	4 657 958	1 322 229	3 335 729	2 759 717
Immeuble	650 000	86 423	563 577	587 059
Équipement de suppression	80 000	43 136	36 864	46 080
	5 387 958	1 451 788	3 936 170	3 392 856
	41 852 563 \$	25 415 785 \$	16 436 778 \$	15 677 910 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

8. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 3 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel, garantie par une hypothèque mobilière de 20 000 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures. L'emprunt est renégociable annuellement.

9. Crédoiteurs

	2021	2020
Comptes fournisseurs	671 135 \$	3 452 655 \$
Frais courus	444 586	221 160
Salaires et vacances à payer	3 330 384	3 210 201
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	195 032	-
	4 641 137 \$	6 884 016 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

10. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2021	2020
Obligations relatives à la location de matériel roulant, taux variant de 3,03 % à 4,72 %, remboursables par versements mensuels moyens totalisant 63 055 \$ incluant les intérêts, échéant entre mai 2022 et décembre 2026	2 281 602 \$	1 743 399 \$
Obligation relative à la location d'un immeuble et d'équipement de suppression, 4,08 %, remboursable jusqu'en mars 2028 par versements mensuels de 7 394 \$ incluant les intérêts ⁽¹⁾	488 852	556 135
	2 770 454	2 299 534
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an	734 120	602 978
	2 036 334 \$	1 696 556 \$

Les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-acquisition à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants : 2022 - 845 377 \$; 2023 - 749 683 \$; 2024 - 637 674 \$; 2025 - 428 850 \$ et 2026 - 290 664 \$. Les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles sont de 289 860 \$.

(1) L'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition est soumise à la garantie décrite à la note 8.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

11. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunt relatif à l'acquisition d'une unité de cuisine, 7,50 %, remboursable par versements mensuels variables correspondant aux redevances à payer par le prêteur, résultant des revenus d'exploitation d'un camp appartenant à la SOPFEU en vertu d'une entente de gestion	- \$	260 278 \$
Emprunt relatif à l'acquisition de matériel roulant, 5,16 %, remboursable jusqu'en septembre 2025 par versements mensuels de 844 \$ incluant les intérêts, garanti par le matériel roulant sous-jacent d'une valeur comptable nette de 42 374 \$	34 470	42 592
	34 470	302 870
Dette à long terme échéant à moins d'un an	8 552	8 122
	25 918 \$	294 748 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants : 2022 - 8 552 \$; 2023 - 9 003 \$; 2024 - 9 479 \$ et 2025 - 7 436 \$.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

12. Subvention reportée

La subvention reportée représente des ressources non dépensées qui, en vertu d'une affectation d'origine externe, sont destinées au financement de la modernisation et du remplacement des composantes avioniques du tableau de bord des avions-citernes CL-415. Les revenus d'intérêts générés par la subvention encaissée sont grevés d'une affectation d'origine externe et sont destinés à couvrir les charges admissibles qui surviendront au cours des exercices subséquents. Tout montant non utilisé des subventions octroyées à l'échéance de la convention le 31 mars 2024, y compris les intérêts, devra être remboursé au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	31 282 857 \$	39 374 788 \$
Intérêts réinvestis	277 907	404 032
Amortissement de la subvention reportée	(1 483 901)	(8 495 963)
Solde à la fin de l'exercice	30 076 863 \$	31 282 857 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

13. Avantages sociaux futurs

Description du régime d'avantages sociaux

L'organisme a un régime capitalisé qui garantit à certains employés le paiement de prestations de retraite. Les prestations de retraite annuelles sont calculées à raison de 1,40 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires annuels consécutifs, jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles au cours des cinq dernières années de cotisations, plus 1,90 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires annuels consécutifs en excédent la moyenne du maximum des gains admissibles par année de service reconnue, le tout multiplié par le nombre d'années de service crédité depuis le 1er janvier 1992. Les crédits de rente accumulés avant le 1er janvier 1992 sont ajoutés aux prestations de retraite annuelles.

En plus de ces prestations de retraite annuelles, le régime inclut une prestation annuelle de raccordement égale à 15 \$ pour chaque mois de service crédité après le 31 décembre 1991 ainsi que les crédits accumulés avant cette date jusqu'à concurrence d'une rente annuelle de 5 400 \$. Cette prestation est payable à compter du moment où l'employé participant reçoit ou aurait pu recevoir une prestation de retraite annuelle sans réduction de sa rente, et se termine à 65 ans.

L'organisme évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2019. Le montant de l'obligation au titre des prestations définies présenté aux états financiers est déterminé en fonction d'une extrapolation des résultats de cette évaluation en utilisant les flux monétaires réels de l'année 2021.

Situation du régime de retraite

	2021	2020
Juste valeur des actifs du régime	69 937 808 \$	64 413 039 \$
Obligation au titre des prestations définies	68 540 314	66 719 123
Actif (passif) au titre des prestations définies	1 397 494 \$	(2 306 084) \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

13. Avantages sociaux futurs (suite)

Selon la Loi RCR, la cotisation d'équilibre pour l'année 2021 est établie en amortissant sur onze ans le déficit actuariel, incluant une provision de stabilisation, selon l'approche de capitalisation constatée au 31 décembre 2019, soit la dernière évaluation actuarielle complète.

La cotisation d'équilibre minimale annuelle qui a été versée au cours de l'année 2021 est de 660 700 \$ (2020 - 660 700 \$). La cotisation d'équilibre minimale sera revue lors de la prochaine évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2022.

L'organisme n'a versé aucune somme (30 \$ - 2020) au régime de retraite afin d'acquitter à 100 % les droits d'employés ayant quitté le régime avant l'âge de la retraite.

14. Engagements

L'organisme est locataire de terrains, de locaux, d'immeubles, d'équipements et de matériel roulant en vertu de baux venant à échéance jusqu'en août 2030. Les loyers minimaux futurs, exclusion faite des charges communes, totalisent 26 890 991 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices :

2022	7 657 766 \$
2023	7 881 907
2024	5 575 487
2025	3 419 885
2026	1 377 036
Années suivantes	978 910
	<hr/>
	26 890 991 \$

De plus, l'organisme participe à la gestion du Service aérien gouvernemental par le comité de liaison. Les excédents ou les déficits de l'opération des avions-citernes sont assumés par l'organisme.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 décembre 2021

15. Dépendance économique

L'organisme réalise 84,37 % (2020 - 92,27 %) de ses revenus auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

16. Exposition aux risques financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs, ses obligations découlant de contrats de location-acquisition et de sa dette à long terme. L'organisme détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à des besoins de liquidités et bénéficie de facilités de crédit auxquelles il peut accéder pour répondre à ses besoins de liquidités.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit découle principalement des débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Au 31 décembre 2021, 34 % (2020 - 55 %) des cotisations sont à recevoir du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Annexes

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Générale	Financement CL-415	Sous-total	Suppression intensive et tampon	Total 2021
A – Cotisations des membres					
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	40 875 841 \$	4 942 843 \$	45 818 684 \$	49 486 431 \$	95 305 115 \$
Bénéficiaires	-	-	-	-	-
Territoriaux	-	-	-	-	-
	40 875 841 \$	4 942 843 \$	45 818 684 \$	49 486 431 \$	95 305 115 \$

	Générale	Financement CL-415	Sous-total	Suppression intensive et tampon	Total 2020
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	52 903 528 \$	5 015 156 \$	57 918 684 \$	47 825 239 \$	105 743 923 \$
Bénéficiaires	-	-	-	-	-
Territoriaux	-	-	-	-	-
	52 903 528 \$	5 015 156 \$	57 918 684 \$	47 825 239 \$	105 743 923 \$

Outre les charges de suppression, la cotisation de suppression finance le remboursement de l'immeuble et de l'équipement de suppression loués en vertu d'un contrat de location-acquisition.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Annexes

Exercice terminé le 31 décembre 2021

		Québec	Hors Québec	2021	2020
B – Facturation à des tiers – ententes liées à la mission					
Zone nordique					
Services autochtones Canada	Présuppression	927 203 \$	- \$	927 203 \$	843 360 \$
Services autochtones Canada	Suppression	66 402	-	66 402	85 448
Hydro-Québec	Présuppression	927 203	-	927 203	843 360
Hydro-Québec	Suppression	1 279 578	-	1 279 578	1 916 144
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	Présuppression	927 203	-	927 203	843 360
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	Suppression	33 888	-	33 888	82 337
Gouvernement de la Colombie-Britannique	Suppression	-	16 773	16 773	-
Gouvernement de l'Ontario	Suppression	-	17 619	17 619	-
		4 161 477	34 392	4 195 869	4 614 009
Zone intensive					
Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs	Présuppression Anticosti	162 898	-	162 898	217 775
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	Suppression Anticosti	-	-	-	797 438
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	Présuppression				
	Îles-de-La-Madeleine	8 479	-	8 479	11 859
Gouvernement de la Colombie-Britannique	Suppression	-	4 274 409	4 274 409	-
Gouvernement de l'Ontario	Suppression	-	312 189	312 189	-
Gouvernement du Manitoba	Suppression	-	1 003 498	1 003 498	-
Gouvernement de l'Alberta	Suppression	-	18 677	18 677	78 619
États de Victoria et de la Nouvelle-Galles-du-Sud - Australie	Suppression	-	-	-	1 214 820
U.S. Department of Agriculture – Washington	Suppression	-	569 999	569 999	-
U.S. Department of Agriculture – Californie	Suppression	-	-	-	1 204 715
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Appui à la communauté	28 721	-	28 721	34 619
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Baie James	Appui à la communauté	3 001	-	3 001	-
		203 099	6 178 772	6 381 871	3 559 845
		4 364 576 \$	6 213 164 \$	10 577 740 \$	8 173 854 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Annexes

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
C – Prévention et information		
Salaires, vacances et charges sociales	616 542 \$	672 980 \$
Déplacements et communications	62 714	83 436
Équipements, fournitures et entretien	6 125	3 759
Loyers aéronefs et autres	1 054	736
Services professionnels et administratifs	81 971	53 339
	768 406 \$	814 250 \$
D – Présuppression		
Salaires, vacances et charges sociales	21 948 368 \$	21 263 683 \$
Avions-citernes – frais d'opération	7 963 025	11 759 508
Avions-citernes – frais de financement	4 942 842	5 015 156
Avions-citernes – frais de modernisation de l'avionique des CL-415	1 483 901	8 495 963
Déplacements et communications	539 491	540 767
Équipements, fournitures et entretien	2 987 070	2 324 925
Intérêts sur emprunts et obligations découlant de contrats de location-acquisition	65 456	65 897
Loyers aéronefs et autres	7 348 430	7 115 482
Services professionnels et administratifs	633 368	500 543
Amortissement des immobilisations corporelles	1 475 308	1 314 554
	49 387 259 \$	58 396 478 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Annexes

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
E – Détection		
Salaires, vacances et charges sociales	343 310 \$	328 792 \$
Déplacements et communications	42 441	44 794
Équipements, fournitures et entretien	12 624	9 617
Loyers aéronefs et autres	2 757 328	2 635 161
Services professionnels et administratifs	34 251	1 800
	3 189 954 \$	3 020 164 \$
F – Administration		
Salaires, vacances et charges sociales	3 988 459 \$	3 437 744 \$
Créances douteuses (recouvrées)	145 670	(183 531)
Écart entre la charge de retraite et les cotisations versées	310 983	613 870
Déplacements et communications	274 502	221 653
Équipements, fournitures et entretien	660 090	651 302
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	250	884
Loyers	164 068	155 166
Services professionnels et administratifs	993 090	955 908
Amortissement des immobilisations corporelles	200 016	245 817
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	50 119
	6 737 128 \$	6 148 932 \$

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Annexes

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations	Charges sup- plémentaires	Total 2021
G – Charges de suppression			
Salaires, vacances et charges sociales	779 039 \$	4 169 184 \$	4 948 223 \$
Avions-citernes	-	18 672 460	18 672 460
Contractuels, municipalités, compagnies et hors province	-	8 623 994	8 623 994
Équipements, fournitures et entretien	2 115 045	6 333 145	8 448 190
Loyers aéronefs et autres	2 222 907	7 485 705	9 708 612
	5 116 991 \$	45 284 488 \$	50 401 479 \$

	Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations	Charges sup- plémentaires	Total 2020
Salaires, vacances et charges sociales	894 942 \$	4 363 898 \$	5 258 840 \$
Avions-citernes	-	13 635 096	13 635 096
Contractuels, municipalités, compagnies et hors province	-	9 937 168	9 937 168
Équipements, fournitures et entretien	2 517 912	5 547 704	8 065 616
Loyers aéronefs et autres	2 532 099	8 445 387	10 977 486
	5 944 953 \$	41 929 253 \$	47 874 206 \$

Avec l'accord du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, des charges liées aux avions-citernes totalisant 4 878 518 \$ ont été comptabilisées dans les charges de suppression en 2021, alors que les dépenses de même nature étaient comptabilisées dans les charges de présuppression en 2020.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Annexes

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations	Charges sup- plémentaires	Total 2021
H – Charges liées à la prestation d'autres services liés à la mission			
Salaires, vacances et charges sociales	1 296 020 \$	5 033 124 \$	6 329 144 \$
Avions-citernes	243 004	164 131	407 135
Contractuels, municipalités, compagnies et hors province	-	105 587	105 587
Équipements, fournitures et entretien	157 434	55 076	212 510
Déplacements et télécommunications	-	595 136	595 136
Loyers aéronefs et autres	304 876	1 354 231	1 659 107
Services professionnels et administratifs	552 834	31 049	583 883
	2 554 168 \$	7 338 334 \$	9 892 502 \$

	Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations	Charges sup- plémentaires	Total 2020
Salaires, vacances et charges sociales	396 072 \$	2 667 316 \$	3 063 388 \$
Avions-citernes	404 990	913 689	1 318 679
Contractuels, municipalités, compagnies et hors province	-	214 100	214 100
Équipements, fournitures et entretien	288 014	138 081	426 095
Déplacements et télécommunications	-	244 608	244 608
Loyers aéronefs et autres	53 066	1 420 447	1 473 513
Services professionnels et administratifs	516 384	53 593	569 977
	1 658 526 \$	5 651 834 \$	7 310 360 \$



 PHOTO

10 OCTOBRE 2021 | PRÈS D'UNE CINQUANTAINES D'EMPLOYÉS DE LA SOPFEU ONT OBTENU UNE MÉDAILLE POUR ACTE MÉRITOIRE DE LA PART DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR LEUR PARTICIPATION À UNE MISSION RÉALISÉE EN AUSTRALIE AU COURS DE L'HIVER 2019-2020
©Sécurité Civile



Siège Social

715, 7^e rue de l'Aéroport
Québec (Québec) G2G 2S7

T. 418 871-3341

C. courrier@sopfeu.qc.ca

sopfeu.qc.ca

